

# a ANPERE

Le magazine des adhérents

...et vous



« ASSURANCE-  
VIE FACILE »  
Investir dans  
l'immobilier :  
un nouveau tuto  
pour y voir  
plus clair  
page 6

ASSOCIATION  
Conférence-  
débat :  
« La prévention,  
un investissement  
d'avenir »  
page 11

PRÉVOYANCE  
Sommes-nous  
tous exposés  
aux mêmes  
risques ?  
page 14

RETRAITE  
Préparer sa  
retraite : la force  
d'une stratégie  
complète  
page 15

ÉPARGNE  
Certificat  
100 % Or :  
ce qu'il faut  
savoir  
page 16

Spécial Assemblées Générales 2026  
Un engagement fort  
aux côtés de  
nos adhérents

page 8



ANPERE et ANPERE Retraite  
sont des associations d'assurés  
partenaires d'AXA

anpere.fr



@anpere\_asso

**6 « ASSURANCE-VIE FACILE »**

- > Investir dans l'immobilier : un nouveau tuto pour y voir plus clair
- > 10 ans de pédagogie financière : ANPERE et La finance pour tous, un engagement commun

**8 ASSOCIATION**

- > Assemblées Générales 2026 : un engagement fort aux côtés de nos adhérents
- > Bien entendu ! Un 16<sup>e</sup> épisode placé sous le signe de la prévention et de la pédagogie financière
- > Nouveau Regard sur la Prévoyance : anticiper pour mieux se protéger

**14 PRÉVOYANCE**

- > Sommes-nous tous exposés aux mêmes risques ?

**15 RETRAITE**

- > Préparer sa retraite : la force d'une stratégie complète

**16 ÉPARGNE**

- > Certificat 100 % Or : ce qu'il faut savoir
- > Investir dans la souveraineté européenne



Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directrice de la publication : Sophie Bordelet (anpere.contact@anpere.fr)
  - Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
  - Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)
  - Ont participé à ce numéro : Lucie Esnault, Mehdi Boulkaboul, Marie-Anne Homond, Nicolas Cophy
  - Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste
  - Iconographie : Photos ANPERE, AdobeStock
- ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751090757, SIREN 489 796 946
- ANPERE Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1
- Siège social : 6, boulevard de Pesaro, 92000 Nanterre
  - anpere.contact@anpere.fr

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

**Vos données personnelles** : lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine).

Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques.

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Sophie Bordelet et Jean Sébastien Antoniotti

## Un passage de relais réussi

Sophie Bordelet et Jean Sébastien Antoniotti se retrouvent pour un passage de relais en douceur et dans la bonne humeur à la Présidence d'ANPERE et ANPERE Retraite. Ce dernier a présidé les associations pendant 12 ans, elle est administratrice et devient Présidente des deux associations. Tous deux nous livrent leurs points de vue sur les douze années écoulées et une vision de l'avenir pour les associations.

### ANPERE et vous : dans quel état d'esprit êtes-vous au moment de ce passage de relais à la tête d'ANPERE et ANPERE Retraite ?

**JSA** : je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années. Je suis à la fois ému et fier car on ne tourne pas aussi facilement la page d'une expérience aussi riche, jalonnée certes d'épreuves mais surtout de réelles satisfactions et de beaux succès. Et puis je suis également serein car nos associations seront entre de bonnes mains ! Je connais Sophie depuis de nombreuses années et j'apprécie non seulement ses compétences et son expertise mais également ses qualités humaines. Je suis convaincu qu'elle saura relever les défis de demain et les mener à bien !

**SB** : merci Jean Sébastien. Et ce merci je te l'adresse au nom des tous nos adhérents. Je suis consciente du travail formidable qui a été accompli et du challenge qui se présente à moi. Je n'aborde pas cette succession sous l'angle du changement mais bien de la continuité. Je sais pouvoir compter sur la confiance et l'engagement des membres des Conseils d'Administration aux compétences variées et complémentaires ainsi que de l'équipe d'ANPERE. Il s'agit avant tout d'un travail collaboratif.

En deux mots, je suis enthousiaste et impatient en pensant à l'avenir.

Je n'aborde pas cette succession sous l'angle du changement mais bien de la continuité.

### ANPERE et vous : quel bilan dressez-vous de ces douze dernières années ?

**JSA** : ces dernières années resteront gravées dans nos mémoires comme une période unique, marquée par une succession de défis sans précédent qui ont profondément transformé notre environnement économique, social et personnel.

Qui aurait imaginé, il y a seulement dix ans, vivre une époque aussi dense en bouleversements ? Une longue période de taux historiquement bas a redéfini les règles de l'épargne et de l'investissement. Les attentats de 2015 ont rappelé la fragilité de notre société. Puis sont venus les Gilets Jaunes, symbole d'une fracture sociale profonde, avant que la pandémie de Covid-19 ne vienne bouleverser nos vies. La guerre en Ukraine a rappelé les réalités géopolitiques, tandis que le retour de l'inflation et les interventions massives des Banques Centrales ont rebattu les cartes de la gestion financière. Sans oublier les débats sur la réforme des retraites, les tensions géopolitiques persistantes ou les conflits récents.

Nous avons renforcé notre présence et notre dialogue avec vous, année après année.



Dans ce contexte inédit, nous avons poursuivi avec constance notre mission, fidèles à notre ADN qui est resté le même : élaborer, faire évoluer, enrichir et rationaliser nos contrats pour répondre à vos besoins que ce soit en termes d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Mais notre engagement ne se limite pas à nos contrats. Nous avons renforcé notre présence et notre dialogue avec vous, année après année avec :

- ▶ notre programme de pédagogie financière lancé en 2016 baptisé « Assurance-vie Facile par ANPERE », devenu une référence, complété par notre compte Instagram et la collection « Nouveau Regard » (5 ouvrages à ce jour).
- ▶ l'envoi de trois magazines par an, dont deux 100 % numériques, sans compter nos newsletters mensuelles.

Et j'en passe !

**SB :** il est vrai que ces douze dernières années ont été particulièrement chahutées. Mais à aucun moment, nos associations n'ont dévié de leurs missions afin de mettre à votre disposition des solutions assurantielles complètes et innovantes. Mais ce dont nous

## La pédagogie financière est inscrite dans l'ADN de nos associations. Et cela le restera !



pouvons certainement être le plus fiers, c'est que depuis dix ans, ANPERE et ANPERE Retraite œuvrent pour permettre à nos adhérents de mieux comprendre les mécanismes liés à l'économie, l'épargne, la finance et l'assurance. La pédagogie financière est désormais inscrite dans l'ADN de nos associations. Et cela le restera, je m'y engage !

### ANPERE et vous : quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

**SB :** les défis sont nombreux. L'intelligence artificielle transformera nos métiers et nos usages, tandis que la transition écologique exigera des investissements massifs et responsables. La France conserve un taux d'épargne élevé, utilisée en partie pour répondre aux besoins de financement de l'économie réelle. La vague démographique

des baby-boomers ouvre une période de transmission patrimoniale inédite alors que le vieillissement de la population augure une augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie représentant un véritable enjeu de société. Dans ce contexte, le besoin de pédagogie financière sera plus fort que jamais.

Mais au-delà des solutions techniques, c'est aussi une évolution des comportements qui s'impose.

Plus largement, prendre conscience de nos vulnérabilités – arrêt d'activité en cas de maladie, baisse de revenus à la retraite, perte d'autonomie... – doit nous permettre d'identifier les risques auxquels nous et nos proches sommes exposés. Certains peuvent être évités en adaptant nos comportements ; d'autres doivent être réduits.

Deux leviers existent : limiter la fréquence du risque (prévention) et en limiter la gravité (protection, notamment par l'assurance).

La prévention est un enjeu majeur. Il s'agit, plus que jamais, d'anticiper plutôt que subir, de préparer plutôt qu'improviser.

Or, si nous concentrons nos efforts uniquement sur la protection, le coût de l'assurance pourrait augmenter fortement. La prévention devient donc essentielle afin de permettre à chacun de bénéficier de garanties adaptées à ses besoins grâce à la mutualisation des primes versées par l'ensemble des assurés.



La prévention est un enjeu majeur, en termes de santé, de risques climatiques mais également en termes de finances. Il s'agit, plus que jamais, d'anticiper plutôt que subir, de préparer plutôt qu'improviser.

**JSA :** je partage l'avis de Sophie et je suis certain qu'elle restera fidèle à notre mission, en continuant à vous accompagner avec exigence, innovation et pédagogie, pour transformer les incertitudes d'aujourd'hui en opportunités durables pour demain.

### ANPERE et vous : une dernière chose ?

**SB :** dans un contexte souvent difficile, nous nous engageons à assurer une présence pérenne, solide aux côtés de nos adhérents. Les associations sont, sur le long terme, une garantie qui a du sens, au-delà de la solidité financière de notre assureur partenaire AXA et la qualité des conseillers sur le terrain. Vous vous engagez pour longtemps, nous aussi !

**JSA :** je ne garderai que de bons souvenirs et je souhaite à Sophie d'éprouver autant de plaisir et de satisfaction ! Et encore une fois, je suis heureux qu'elle me succède à la tête d'ANPERE et ANPERE Retraite !



# Investir dans l'immobilier : un nouveau tuto pour y voir plus clair

L'immobilier reste l'un des placements préférés des Français. Résidence principale, investissement locatif, SCPI, OPCI ou encore immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie : les possibilités sont nombreuses, mais pas toujours faciles à distinguer.

## Une explication claire, accessible... et utile

Dans ce tuto court et animé, vous découvrirez :

- Les différentes façons d'investir dans l'immobilier selon vos objectifs et votre situation.
- Les avantages et les limites de la résidence principale, de la résidence secondaire et de l'investissement locatif.
- Les principes de la pierre-papier à travers les SCPI et les OPCI.
- Comment l'assurance-vie peut permettre d'accéder à certains investissements immobiliers.
- Les principaux points de vigilance à prendre en compte avant de se lancer : diversification, endettement, gestion et horizon de placement.

L'objectif est de fournir des repères simples pour mieux comprendre les solutions existantes et identifier celles qui correspondent le mieux à ses besoins.

Ce tutoriel s'intègre dans la thématique « Les fondamentaux de l'assurance-vie », une des étapes du programme Assurance-vie Facile par ANPERE, conçu pour rendre les sujets financiers plus accessibles.

- **En résumé : un tuto pour découvrir les différentes solutions d'investissement immobilier, mieux comprendre leurs spécificités et construire son patrimoine avec davantage de visibilité.**



Pour aider les adhérents à y voir plus clair, ANPERE enrichit son programme pédagogique « Assurance-vie Facile par ANPERE » avec un nouveau tutoriel : « Investir dans l'immobilier », disponible sur notre site et sur notre chaîne YouTube.

## Il s'adresse à tous :

- à celles et ceux qui souhaitent préparer un projet immobilier,
- aux épargnants qui cherchent à diversifier leur patrimoine,
- et à toute personne souhaitant mieux comprendre les mécanismes de l'investissement immobilier.



## Où le retrouver ?

Sur notre site [anpere.fr](https://anpere.fr), dans le menu Assurance-vie Facile par ANPERE  
**Tutoriel : Les fondamentaux de l'assurance-vie**  
**Module 1 : Comprendre la finance**  
 Sur notre chaîne YouTube [@anpereasso](https://www.youtube.com/@anpereasso), un format court, simple et accessible pour comprendre l'immobilier en quelques minutes.



Retrouvez le tuto **Investir dans l'immobilier**

# 10 ans de pédagogie financière : ANPERE et La finance pour tous, un engagement commun



Depuis 10 ans, ANPERE et La finance pour tous partagent une même conviction : mieux comprendre les questions financières permet de prendre de meilleures décisions tout au long de la vie.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'ANPERE a noué, dès 2016, un partenariat avec La finance pour tous, association d'intérêt général créée à l'initiative de l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP).



Cette vidéo est disponible sur notre chaîne YouTube [@anpereasso](https://www.youtube.com/@anpereasso) ainsi que sur notre Instagram [@assurance\\_vie\\_facile](https://www.instagram.com/assurance_vie_facile), afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les coulisses de ce partenariat et les ambitions qui l'animent depuis 10 ans.

## ➤ Une vidéo pour célébrer 10 ans d'engagement commun

À l'occasion de cet anniversaire, ANPERE et La finance pour tous ont réalisé une vidéo réunissant Sophie Liotier, Responsable Éditoriale de La finance pour tous (IEFP) et Hervé Raquin, Délégué Général d'ANPERE. Ils reviennent sur les origines de ce partenariat, les réalisations menées ensemble depuis une décennie et les défis qui attendent encore la pédagogie financière dans les années à venir.

L'occasion également de rappeler que l'éducation financière ne concerne pas uniquement l'épargne ou l'investissement, mais aussi la gestion du budget, la prévention des difficultés financières et l'accompagnement des publics les plus fragiles.



## Grand Prix de La finance pour tous 12<sup>e</sup> édition | Prix spécial ANPERE

Lors de la 12<sup>e</sup> édition du Grand Prix 2026 de La finance pour tous, de nombreux étudiants en journalisme, BTS banque, classes préparatoires et filières universitaires ont proposé des productions pédagogiques sur le thème : « Finance et nouvelles technologies (cryptos, IA, DeFi...) : illusions ou révolutions ? ». Pour la sixième année consécutive, ANPERE, mécène de l'événement depuis 2020, a eu le plaisir de remettre son Prix spécial (500 €) à Jules Raffin, étudiant à l'ISEN Nantes lors de la cérémonie organisée le mardi 23 juin au siège de la Banque de France.

ANPERE, fière de soutenir la pédagogie financière



À travers ce prix, ANPERE réaffirme son engagement pour une meilleure compréhension des enjeux économiques et sociaux, et valorise les talents qui œuvrent pour une finance plus accessible et responsable.



➤ **Stéphanie Binet, Présidente du Comité de Développement et Administratrice ANPERE et Jules Raffin - ISEN Nantes**

La proposition de Jules est une vidéo d'une grande qualité, à la fois de forme et de fond. La mise en scène et le montage sont mis au service d'un message porteur de mesure et d'équilibre, et mettent en avant le rôle actif que nos sociétés devront jouer dans l'utilisation des nouvelles technologies.



Chaque année, les Assemblées Générales de nos associations sont l'occasion de vous faire part des travaux effectués tout au long de l'année. C'est un événement qui permet de soumettre à votre approbation les décisions importantes de la vie des associations et des contrats qu'elles ont souscrits pour votre compte. Après Limoges en 2023, Tours en 2024 et Paris l'année dernière, elles se sont réunies cette année à Strasbourg le 16 juin 2026.

## Assemblées Générales 2026

# Un engagement fort aux côtés de nos adhérents

Les Assemblées Générales 2026 ont été l'occasion de dresser un bilan complet de l'exercice 2025 et en particulier, de fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire du partenariat entre ANPERE et La finance pour tous ayant donné naissance au programme de pédagogie financière « Assurance-vie Facile par ANPERE ». Celui-ci regroupe près de 30 modules pédagogiques structurés en 4 parcours thématiques permettant de progresser dans l'apprentissage des notions clé de l'économie et de la finance ou de consulter librement les différentes vidéos, quiz et fiches pratiques.



« Assurance-vie Facile par ANPERE » est désormais disponible également sur Instagram.

### Une participation qui se confirme

À l'occasion des Assemblées Générales, un dispositif complet est mis en place pour vous informer et faciliter votre participation par correspondance ; vous pouvez facilement voter par Internet via le site de vote sécurisé ou par correspondance.

Vous avez été nombreux à prendre part à la vie de nos associations ; près de 52 000 d'entre vous se sont exprimés en votant en séance, en retournant leur pouvoir, en votant par correspondance ou en votant par Internet.

Les résolutions soumises aux Assemblées Générales ont toutes été adoptées à plus de 96,6 % pour ANPERE et à plus de 94,5 % pour ANPERE Retraite.



La collection Nouveau Regard s'est enrichie d'un nouvel opus sur « la Famille et l'Argent » et les adhérents présents ont pu découvrir la nouvelle version du « Nouveau Regard sur la Prévoyance ».

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont pris part à ces Assemblées Générales. La forte participation et la confiance que vous nous témoignez nous confortent dans les valeurs qui dictent nos actions : confiance, vigilance, créativité, engagement et équité.

L'Assemblée Générale d'ANPERE a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises dont la résolution 3 portant sur la généralisation de la nouvelle gamme de services disponible sur le contrat Essen'Ciel à l'ensemble des adhérents.

Ce fut également l'occasion de présenter les évolutions apportées aux contrats souscrits par ANPERE auprès d'AXA dans le cadre de la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour la négociation et la signature des avenants aux contrats souscrits par l'association. L'Assemblée Générale a renouvelé cette délégation de pouvoirs pour une durée de 18 mois.



Toutes ces évolutions sont présentées en détail dans le Rapport d'Activité 2025 disponible sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr)



A rejoint le Conseil d'Administration ANPERE : **Aurélie Haynes**

« Actuellement Responsable de la Direction Technique Prévoyance individuelle d'AXA France, en rejoignant le Conseil d'Administration d'ANPERE, je mettrai mes compétences techniques au service de l'association en termes d'analyse et d'évolution des offres, des enjeux techniques et réglementaires, ainsi que sur la gestion des risques et les problématiques de solvabilité, avec une attention constante portée à l'adéquation des dispositifs aux besoins et aux intérêts des assurés. Merci pour votre confiance. »

## De nouveaux membres ont rejoint les Conseils d'Administration ANPERE et ANPERE Retraite



**Nathalie Aubonnet**

« Ingénieure et actuaire de formation, je mettrai à la disposition des associations ANPERE et ANPERE Retraite plus de vingt ans d'expérience dans l'assurance et la conduite de transformations stratégiques. Directrice Prévention, Engagement & Protection Inclusive d'AXA France depuis le 1er février 2026, je suis profondément engagée sur les enjeux sociétaux ; j'ai porté des initiatives majeures de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Je vous remercie de votre confiance. »



**Philippe Cousin**

« Après avoir suivi une formation d'expertise comptable, j'ai rejoint le secteur de la banque et de la gestion d'actifs. J'ai vite réalisé combien il était important de maîtriser les concepts de la finance et de l'investissement dans un environnement devenu de plus en plus complexe. J'ai ensuite rejoint le monde du courtage puis de l'assurance avec, à chaque fois, le souci d'apporter la qualité de service que tout assuré est en droit d'attendre. En tant qu'administrateur, je veillerai à ce que nos associations continuent à mettre à votre disposition une information claire et fiable tout en continuant à assumer sa mission en particulier en termes de pédagogie financière devenue nécessaire tout au long de la vie. »



**Nicolas Magnier**

« En tant que Secrétaire Général d'AXA France, je participe au développement de dispositifs d'assurance-vie, tant pour la constitution d'une épargne que pour la protection des personnes en cas d'accident, de maladie, de perte d'autonomie ou de décès, en apportant un soutien actif aux métiers de l'épargne et de la prévoyance en matière de conformité à la réglementation, de contrôle et de sécurité des opérations. Je suis heureux de rejoindre les Conseils d'Administration ANPERE et ANPERE Retraite pour mettre à profit mon expérience et mes compétences au service des associations dans l'intérêt de leurs adhérents. Je remercie tous les adhérents qui ont contribué à mon élection. »



### Philippe Rifaux

« Actuellement Délégué Général de la FFIE\*, je défends les intérêts de 8 500 entreprises que j'accompagne pour les aider à répondre aux enjeux de la transition énergétique et aux nouvelles technologies. Par ailleurs, depuis 2009, j'occupe le poste de Président du Centre Interprofessionnel d'études et d'exams médicaux (CIEM) spécialisé dans le domaine de la prévention médicale. Tout au long de ma carrière, j'ai privilégié les valeurs de solidarité, d'échange et partage, de promotion de l'esprit d'entreprise et de transmission des savoirs. Et je suis convaincu que la prévention joue un rôle important dans nos vies personnelles et professionnelles. En tant qu'administrateur, j'aurai à cœur de mettre à profit ma sensibilité et d'apporter une vision enrichissante pour aider ANPERE et ANPERE Retraite à aborder l'avenir sereinement. Merci. »

\*Fédération Française des Intégrateurs Electriciens



**À noter...** Les Rapports d'Activité 2025 sont disponibles et peuvent vous être envoyés sur simple demande par courrier postal ou via le site Internet [www.anpere.fr](http://www.anpere.fr) / rubrique Contact.

L'Assemblée Générale d'ANPERE Retraite a adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises dont la résolution 7 portant sur l'évolution du plan d'épargne retraite « PER Amadeo » souscrit par l'association auprès d'AXA France prévoyant l'introduction d'indemnités de sortie sur des actifs non cotés quand des circonstances exceptionnelles et que l'intérêt des porteurs de parts ou actions de l'organisme de placement collectif sur lequel l'unité de compte est adossée, ou du public le commande.

L'Assemblée Générale 2026 a également été l'occasion de rappeler le rôle des comités de surveillance des plans et les actions menées dans ce cadre. Ces comités ont fait l'objet de nominations afin d'en renforcer le bon fonctionnement. Ils continueront à veiller à la bonne exécution des contrats et à la représentation des adhérents.

L'Assemblée Générale 2026 a également renouvelé les mandats de membre du Conseil d'Administration de Nadine Personnetaz et Edouard Duhamel.



Toutes les évolutions apportées aux contrats souscrits par ANPERE Retraite ainsi que les nominations au sein des comités de surveillance des plans d'épargne retraite et du Conseil d'Administration sont présentées dans le Rapport d'Activité 2025 disponible sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr)



### A rejoint le Conseil d'Administration ANPERE Retraite : **Natacha Candelier**

« Mon parcours professionnel m'a permis de bien connaître vos attentes dans un contexte qui s'est fortement complexifié au fil du temps. J'ai toujours été très attachée à la qualité de l'offre et du conseil apportés à nos concitoyens dans le cadre de leurs projets de vie. Désormais Directrice générale du réseau AXA Epargne et Protection, je mettrai tout en oeuvre pour mettre à profit mon expérience pour améliorer la qualité du conseil qui vous est dû et auquel vous avez droit. J'aurai à cœur de mettre mon expertise et mes compétences à la disposition de votre association. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. »



**Vous pouvez retrouver la composition complète des Conseils d'Administration sur le site [anpere.fr](http://anpere.fr), rubrique L'association / Notre organisation**

## Conférence-débat : « La prévention, un investissement d'avenir »

À l'issue des Assemblées Générales, les participants ont assisté à la conférence-débat « La prévention, un investissement d'avenir : préserver sa santé, protéger sa famille, sécuriser ses finances ».

### La prévention au cœur des échanges

Animée par Camille Colloch, Journaliste, cette table ronde a réuni :

- Carine Fraser, animatrice dans le secteur psychosocial à la Maison de la Santé Mentale de Strasbourg ;
- Gaël Marconnet, Directeur des Ventes Région Est chez AXA ;
- Hervé Raquin, Délégué Général des associations ANPERE et ANPERE Retraite.

À travers leurs expertises et leurs expériences de terrain, les intervenants ont rappelé que la prévention ne se limite pas au domaine de la santé. Elle concerne également la protection de la famille, l'équilibre psychologique, l'anticipation des aléas de la vie et la sécurité financière.



De gauche à droite : Carine Fraser, Hervé Raquin, Camille Colloch et Gaël Marconnet



Les échanges ont notamment porté sur la santé mentale, le rôle des aidants, l'importance de la prévoyance, l'éducation financière et l'accompagnement des familles face aux imprévus. Un message fort s'est dégagé tout au long de la soirée : anticiper n'est pas prévoir le pire, mais se donner les moyens de vivre plus sereinement les différentes étapes de la vie.

### Un moment de convivialité apprécié

La soirée s'est conclue autour d'un cocktail qui a permis aux adhérents, administrateurs et intervenants de prolonger les échanges dans un cadre convivial.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette édition 2026.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre ensemble cette dynamique d'échange, de dialogue et d'engagement au service des adhérents.



# Bien entendu !

## Un 16<sup>e</sup> épisode placé sous le signe de la prévention et de la pédagogie financière

ANPERE poursuit son engagement en faveur de l'information et de la pédagogie avec l'enregistrement du 16<sup>e</sup> épisode de son podcast « Bien entendu ! ».

Un podcast pensé par et pour les adhérents, pour décrypter les grands enjeux financiers et sociétaux qui influencent notre quotidien.



Hervé Raquin, Délégué Général des associations ANPERE et ANPERE Retraite et Carole Renucci, Présidente et fondatrice de PODCASTERS Media.

### Prévenir pour mieux protéger

Ce nouvel épisode du podcast « Bien entendu ! » s'inscrit dans un nouvel axe éditorial centré sur la **prévention**.

Prévenir pour mieux **protéger sa famille, sa santé physique et mentale et ses finances** – trois dimensions étroitement liées.

Le podcast commence par un sujet essentiel : faire les bons choix financiers dans un monde de plus en plus complexe.

Dans ce 16<sup>e</sup> épisode, Hervé Raquin, Délégué général des associations ANPERE et ANPERE Retraite, revient sur :

- la mission et l'histoire d'ANPERE,
- le rôle de l'association auprès de ses adhérents,
- les questions financières les plus fréquentes aujourd'hui.

Épargne, assurance-vie, prévoyance, clause bénéficiaire, transmission, taux de solvabilité... Les interrogations évoluent, se multiplient et reflètent les préoccupations d'un monde en mutation.

### Des outils pour mieux comprendre et décider

Depuis près de dix ans, ANPERE développe des **outils pédagogiques** pour accompagner ses adhérents :

- des **tutos réalisés avec La finance pour tous** (plus de 30 aujourd'hui),
- « Assurance-vie Facile par ANPERE », un **parcours pédagogique structuré**,
- le **Magazine ANPERE... et vous**,
- la collection « **Nouveau Regard** »,
- et désormais le **compte Instagram @assurance\_vie\_facile**.

Autant de ressources pensées pour rendre la finance plus compréhensible, accessible et utile au quotidien.

En conclusion, Hervé Raquin partage trois messages clés pour avancer sereinement :

- **penser long terme**,
- s'informer pour mieux décider,
- et faire confiance à son conseiller, dans une relation durable.



### Podcast : écoutez le nouvel épisode

Le 16<sup>e</sup> épisode de « Bien entendu ! » est disponible sur **Apple Podcasts, Spotify, Deezer, Amazon Music**, ainsi que sur le site d'ANPERE et celui de **Podcasters Media**.

Pensez à vous abonner pour ne manquer aucun épisode, et à suivre ANPERE sur **LinkedIn, Facebook, YouTube**, sans oublier le nouveau **compte Instagram @assurance\_vie\_facile**.



Un sujet souvent perçu comme complexe, alors qu'il concerne chacun d'entre nous à différentes étapes de la vie : maladie, accident, incapacité de travail, perte d'autonomie ou encore protection de ses proches.

Ce nouveau fascicule a été entièrement repensé, tant sur le fond que sur la forme, afin de proposer une lecture plus claire, plus moderne et plus accessible.

### Vous y découvrirez :

- Les grands enjeux sociaux de la prévoyance et les évolutions qui transforment nos besoins de protection.
- Les mécanismes essentiels pour comprendre le rôle des contrats de prévoyance et des assurances complémentaires.

# Nouveau Regard sur la Prévoyance

## Anticiper pour mieux se protéger

ANPERE poursuit l'enrichissement de sa collection « Nouveau Regard » avec une nouvelle édition entièrement consacrée à la prévoyance.

- Les spécificités de la protection des travailleurs indépendants et des professions libérales.
- Les enjeux liés à la perte d'autonomie et les solutions permettant de mieux l'anticiper.
- Un parcours complet à travers les grandes étapes de la vie, pour identifier les besoins de protection qui évoluent avec l'âge, la situation familiale et les projets de chacun.
- La vision d'ANPERE sur la prévention et l'anticipation comme leviers d'un avenir plus serein.

Conçu comme un véritable guide pédagogique, ce « Nouveau Regard » permet de mieux comprendre les risques de la vie quotidienne et les solutions qui existent pour s'en protéger.

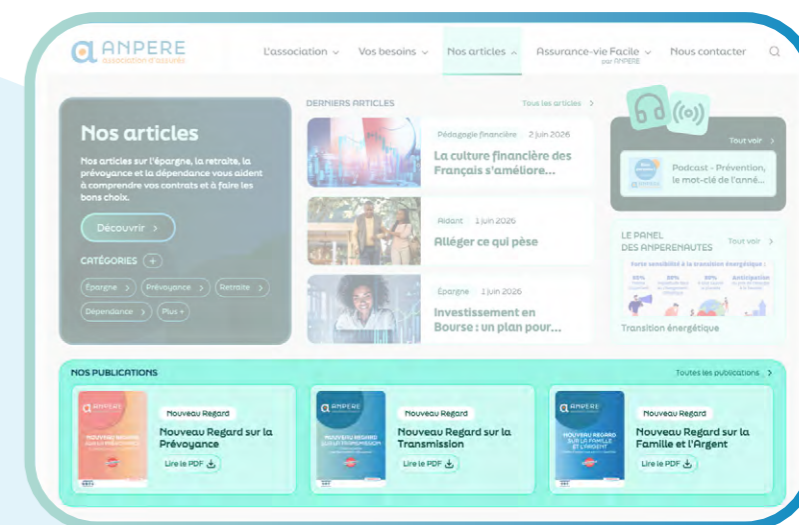
Une lecture essentielle pour mieux comprendre la prévoyance et préparer l'avenir avec davantage de sérénité.



### BON À SAVOIR

Une ressource à retrouver en libre accès

Le « Nouveau Regard sur la Prévoyance » est disponible en pdf sur [anpere.fr](http://anpere.fr), dans le menu « Nos articles », rubrique « Nos publications ».



# Sommes-nous tous exposés aux mêmes risques ?

Face aux aléas de la vie, une question revient souvent : qui est le plus exposé ? Les jeunes actifs, les cadres, les indépendants, les aidants, les retraités ? En réalité, chacun est concerné, mais différemment, selon son âge, sa situation professionnelle et personnelle.



## Prenons quelques situations concrètes :

- **Un jeune actif** peut se retrouver en arrêt de travail à la suite d'un accident ou d'une maladie, avec des revenus souvent encore instables.
- **Un cadre**, soumis à des exigences élevées, peut faire face à un burn-out ou à une maladie longue durée impactant fortement son niveau de vie.
- **Les travailleurs indépendants** sont particulièrement vulnérables : en cas d'arrêt d'activité, leurs revenus peuvent chuter brutalement, faute de protection suffisante.
- **Les aidants** peuvent s'épuiser physiquement et moralement, au détriment de leur propre santé.
- **Les retraités** sont davantage exposés au risque de dépendance.

Ces situations illustrent une réalité simple : **les risques ne sont pas les mêmes, mais ils existent à chaque étape de la vie.** Les conséquences, elles aussi, varient. Une incapacité temporaire de travail peut fragiliser un budget, tandis qu'une perte d'autonomie ou un décès peut bouleverser durablement l'équilibre d'une famille.

D'où l'importance d'anticiper. La prévention passe d'abord par une prise de conscience : se poser les bonnes questions, évaluer sa situation et identifier ses vulnérabilités. C'est ensuite réfléchir aux solutions permettant de se protéger et de protéger ses proches. Sans entrer dans une logique anxieuse, il s'agit d'adopter une démarche responsable et progressive.

Certaines solutions existent pour accompagner ces moments de vie. Par exemple :

- Une assurance emprunteur peut sécuriser un projet immobilier en cas d'imprévu.
- Une couverture adaptée pour les indépendants permet de maintenir un revenu en cas d'arrêt de travail.
- Les garanties liées à la dépendance ou aux obsèques peuvent quant à elles, soulager les proches d'un poids financier et organisationnel dans des moments déjà difficiles.

Au fond, la question n'est pas de savoir qui est le plus exposé, mais plutôt comment **chacun peut se préparer, à son niveau.** La prévoyance s'inscrit dans une logique de sérénité : prévoir aujourd'hui pour faire face, demain, avec davantage de sécurité.



# Préparer sa retraite : la force d'une stratégie complète

Revenus en baisse, dépenses de santé en hausse, risque de dépendance... La retraite ne s'improvise pas. Elle se prépare, bien avant le dernier jour de travail, avec les bons outils et les bonnes garanties.

## Ne comptez pas uniquement sur le régime obligatoire

Avec le vieillissement de la population et les réformes successives des retraites, le taux de remplacement, c'est-à-dire la part du dernier salaire couverte par la pension, ne cesse de s'éroder.

Cadres, indépendants, professions libérales : nombreux sont ceux qui découvrent, trop tard, l'écart entre leurs attentes et la réalité de leur pension.

Anticiper, c'est précisément éviter cette désillusion.

## ► Le Plan Épargne Retraite : se constituer un capital à son rythme

Le **PER** est aujourd'hui l'un des outils les plus efficaces pour compléter ses revenus futurs. Souple, bénéficiant d'un cadre fiscal pouvant être avantageux, il permet de capitaliser tout au long de sa vie active selon ses capacités du moment. Souscrire tôt, c'est bénéficier de l'effet temps : les versements réguliers, même modestes, produisent des effets significatifs sur le long terme.

## ► La dépendance : le risque oublié

Viellir, c'est aussi s'exposer à la **perte d'autonomie** : plus de 2 millions de Français en sont aujourd'hui atteints. Le coût d'une aide à domicile ou d'un hébergement spécialisé peut rapidement dépasser 2 000 à 3 000 € par mois. Sans anticipation, c'est souvent l'épargne de toute une vie, voire les enfants qui absorbent ce choc. L'**assurance dépendance** apporte une double réponse : un soutien concret aux proches aidants et une rente mensuelle déclenchée dès la reconnaissance de la perte d'autonomie. Car la dépendance ne touche jamais une seule personne, elle bouleverse l'équilibre de toute une famille. Souscrire avant 60 ans, elle reste accessible et peu coûteuse.

## ► Obsèques : anticiper pour soulager ses proches

Le contrat obsèques en capital évite à ses proches d'assumer une **dépense imprévue** dont le coût moyen est de 6 000€, dans un moment déjà difficile. Au-delà de l'aspect financier, il offre un accompagnement précieux : prise en charge des démarches administratives, soutien psychologique pour les proches endeuillés...

## Une protection complète : la force d'une approche globale

**PER, assurance dépendance, assurance obsèques** : chaque contrat joue un rôle précis et complémentaire. Ensemble, ils forment un filet de sécurité solide : pour soi, pour son conjoint, pour ses proches. **Préparer sa retraite, ce n'est pas une démarche anxieuse. C'est un acte de liberté. Et il est toujours temps de commencer, à condition de ne pas attendre trop longtemps.**



Pour faire le point sur votre situation et vos besoins, contactez votre conseiller AXA.

# Certificat 100 % Or ce qu'il faut savoir

Face à la volatilité des marchés, aux tensions géopolitiques et à l'inflation, il est essentiel d'adopter une stratégie d'investissement diversifiée. Certains actifs, appelés « valeurs refuges », peuvent contribuer à mieux diversifier votre épargne. Parmi eux, l'or est souvent considéré comme un pilier. Découvrons les principales caractéristiques de ce placement.

## Pourquoi investir dans l'or ?

L'or a la capacité de mieux préserver sa valeur que d'autres actifs en période de crise ou d'incertitude. L'or est utilisé comme réserve de valeur depuis des millénaires, partout dans le monde. Sa faible corrélation avec les marchés actions et les taux d'intérêt fait en sorte qu'inclure de l'Or dans un portefeuille diversifié réduit la volatilité de ce dernier. Sur les 25 dernières années, son prix a été multiplié par 10\*, dans un contexte marqué par des crises financières et des tensions géopolitiques. Cependant, l'or n'est pas un actif garanti et son prix peut aussi chuter rapidement, notamment après certains chocs économiques. Enfin, l'or est efficace contre l'inflation mais ce n'est ni immédiat, ni automatique.

L'or peut être investi sous différentes formes : physiquement (lingots, pièces) ou via des produits financiers comme les certificats, ETF (Exchange-Traded Fund), voire des contrats à terme (pour les investisseurs institutionnels).

## Qu'est-ce que le Certificat 100 % Or ?

Il s'agit d'un produit financier émis par un établissement de crédit, permettant d'investir dans l'or sans en posséder physiquement. Ce produit financier peut être logé dans un contrat d'assurance-vie. Concrètement, le porteur de ce certificat détient une créance sur la banque, adossée à cet investissement sur l'once d'or (cette mécanique permet notamment de protéger le porteur contre un éventuel choc de liquidité sur le marché de l'or physique, puisque la banque assure la liquidité de l'investissement). Coté en bourse, sa valeur évolue en fonction du cours de l'or.

**Le Certificat 100 % Or est une façon pratique et flexible d'investir dans l'or, sans posséder physiquement le métal. Depuis plusieurs mois, AXA et ANPERE proposent un Certificat 100% Or dans certains contrats d'assurance-vie. Intéressé ? N'hésitez pas à consulter votre interlocuteur AXA.**



## Investir dans le Certificat 100 % Or présente des avantages...

- La facilité d'achat : pas besoin de stocker ou sécuriser physiquement l'or.
  - L'accessibilité : absence de montant minimum d'investissement.
  - La flexibilité : possibilité d'acheter ou vendre à tout moment.
- Mais cela comporte aussi des risques :
- La perte partielle ou totale du capital si le prix de l'or baisse fortement.
  - Une volatilité qui peut être importante en périodes de tensions géopolitiques ou de changements économiques majeurs.
  - Le risque de défaillance de l'émetteur du certificat, entraînant un risque de perte en capital indépendamment du cours de l'or.
  - Un risque de change, l'or étant libellé en dollar américain alors que le Certificat 100 % Or est libellé en euro.

## Comment fonctionne-t-il ?

La valeur du certificat suit de près le prix de l'once d'or (environ 31 grammes). La performance dépend de l'évolution de ce cours, diminuée des frais de gestion. Il peut être acheté ou revendu à tout moment conformément aux modalités prévues dans la documentation du Certificat 100 % Or.

## Pour qui ?

Ce produit est réservé aux investisseurs expérimentés, ayant une bonne compréhension des risques liés à la volatilité et aux marchés financiers. Il doit constituer un complément dans un portefeuille diversifié et non la totalité de l'épargne.

# Investir dans la souveraineté européenne Une nouvelle solution pour diversifier et donner du sens à votre épargne

Depuis de nombreuses années, AXA accompagne les grandes évolutions de la société.

Aujourd'hui, face aux enjeux géopolitiques, industriels et technologiques, la question de la souveraineté de l'Europe devient centrale : capacité à se défendre, à se soigner, à produire, à se nourrir, à se protéger dans le monde numérique ainsi qu'à gérer la transition et la dépendance énergétique. Pour renforcer cet engagement, AXA et ANPERE proposent depuis un an une unité de compte innovante, conçue pour accompagner les épargnants soucieux de l'avenir stratégique de l'Europe.

## Quelle est cette unité de compte ?

Le fonds « BNP Paribas Europe Strategic Autonomy » est un fonds d'actions européennes, qui investit principalement dans des entreprises considérées comme clés pour la souveraineté et la sécurité de l'Europe. Il se concentre notamment sur cinq domaines : défense, résilience industrielle et accès indépendant aux ressources, sécurité alimentaire et soins de santé, et enfin cybersécurité et services de « cloud ».

## Pourquoi choisir cette unité de compte ?

En optant pour « BNP Paribas Europe Strategic Autonomy », vous avez la possibilité de :

- Investir dans des entreprises qui contribuent à une Europe plus sûre et plus autonome.
- Saisir des opportunités de croissance liées aux grands investissements européens dans ces secteurs stratégiques.
- Diversifier votre allocation grâce à un fonds exposé à plusieurs secteurs complémentaires.
- Rechercher de la performance sur le long terme, en acceptant les fluctuations de marché.



Le fonds vient tout juste de « fêter ses 1 an » ; il cumule déjà près d'un milliard d'euros d'encours sous gestion et affiche une performance nette de frais annualisée de 17,6% (au 29 mai 2026) depuis son lancement.

Pour conclure, choisir cette solution dans le cadre de l'assurance-vie c'est participer activement à la construction d'une Europe plus forte, plus résiliente et plus indépendante, capable de relever les défis géopolitiques et technologiques de demain. C'est également une démarche responsable, alliant perspective de performance financière et engagement stratégique pour l'avenir du continent. Pour en savoir plus ou échanger avec nos experts, contactez votre interlocuteur AXA.



## Les performances passées ne présagent pas des performances futures

L'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur, qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflètent celle des actifs sous-jacents, est susceptible de fluctuer à la hausse comme à la baisse, en fonction notamment de l'évolution des marchés financiers et, pour le Certificat 100 % Or, de l'évolution du cours de l'or et du taux de change euro/dollar américain.

*Une communication  
proche de vous !*

Connectez-vous  
[www.anpere.fr](http://www.anpere.fr)

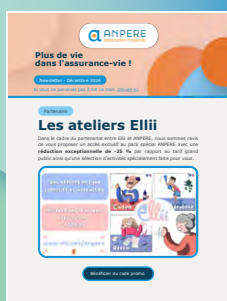


Suivez-nous  
sur nos réseaux  
sociaux



@anpere\_asso

Lisez-nous  
newsletter  
mensuelle



**ANPERE et ANPERE Retraite**  
sont des associations d'assurés  
partenaires d'AXA